

Le travail des étudiants étrangers pendant et après leurs études

Objectifs

- Identifier les conditions d'entrée, de séjour, de formation et d'exercice d'une activité professionnelle en France des étudiants étrangers
- Anticiper et appliquer les démarches avant le recrutement d'un étudiant étranger
- Sécuriser les procédures de changement de statut et de renouvellement de titre.

Public

Dirigeant, DRH, Responsable « mobilité internationale », Juriste en droit social, RRH, toute personne en charge de la mobilité.

Pré-requis

Voir public

Programme

- Les titres autorisant le travail des étudiants : Quel titre pour quelle situation ? Pour quelle durée ?
- Les conditions d'accès au travail des étudiants étrangers hors UE pendant leurs études ;
- Les conditions d'accès au travail des étudiants étrangers hors UE après leurs études ;
- Les spécificités de l'alternance des étudiants étrangers (Contrat d'apprentissage et de professionnalisation) ;
- Les spécificités des étudiants algériens et des ressortissants de pays avec accord sur les flux migratoires avec la France ;
- Le stage en France des étudiants étrangers ;
- Le changement de statut à la fin du contrat d'alternance ou des études (l'opposabilité de l'emploi, les procédures à privilégier, les titres de séjour envisageables, ...) ;
- Les obligations de l'employeur dans le cadre de l'embauche ou de l'accueil des étudiants étrangers.

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des

résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 499€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Date : nous contacter

Intervenant(s)

Michaël MASCLET, Florence CALLENS,